



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



Déposé / Reçu le

0 / NOV. 2024

au greffe du Tribunal de Commerce
Tribunal de Commerce de Bruxelles

N° d'entreprise : **0678 745 622**

Nom

(en entier) : **KEMEXON BELGIUM**

(en abrégé) :

Forme légale : **société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue de Livourne 13-15 à 1060 Bruxelles**

Objet de l'acte : Nomination - pouvoir

Extrait du procès verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 16/10/2024

1. A l'unanimité, l'Assemblée Générale décide de nommer au poste de réviseur d'entreprises, la société à responsabilité limitée "O. de Bonhome - Bureau de Reviseur d'entreprises". La société de révision "O. de Bonhome - Bureau de Reviseur d'entreprises Srl" nomme Monsieur Olivier de Bonhome en qualité de représentant permanent pour une durée de trois ans. Le mandat commence ce jour et prend fin immédiatement après l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de 2025.

2. L'Assemblée Générale donne procuration à Madame Carole Spreutels avec pouvoir de substitution, aux fins de procéder au dépôt du présent procès-verbal au greffe du Tribunal de Commerce compétent en vue de sa publication par extrait aux annexes du Moniteur belge. Le mandataire est autorisé à effectuer toutes les démarches utiles pour assurer la bonne fin de ces formalités, signer tous documents.

Pour extrait conforme
Carole Spreutels
mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 19/11/2024 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).